



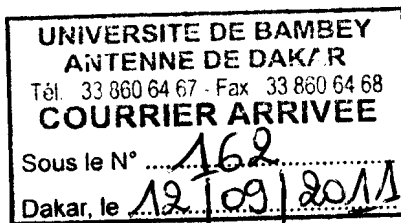
Un Peuple - Un But - Une Foi

N° 00001380  
MESUCURRS/CAB/DC/abn

Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
des Universités, des Centres Universitaires  
Régionaux et de la Recherche Scientifique

Dakar le 02 SEP. 2011

LE MINISTRE



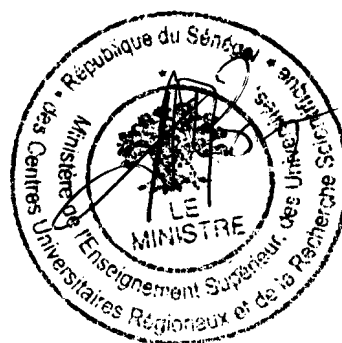
Monsieur le Recteur,

Par décret n° 2011-1160 du 17 août 2011, le Chef de l'Etat, en application de la décision de votre Assemblée d'Université en date du 15 juin 2011, a dénommé l'Université de Bambeï, Université Alioune Diop.

Je vous transmets ci-joint pour attribution et diffusion de l'information copie de ce décret.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Au**  
**Professeur Matar SECK**  
**Recteur de l'Université de Bambeï**  
**Diourbel**



Pr Amadou Tidiane BA

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple –Un but –Une foi

---

Ministère de l'Enseignement supérieur, des Universités  
Des Centres Universitaires Régionaux et de la Recherche Scientifique

---

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DES UNIVERSITES  
DES CENTRES UNIVERSITAIRES REGIONAUX ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ARRETE DE DECISION  
LE 10 MARS 1980  
LE DECRET PORTANT DENOMINATION DE L'UNIVERSITE DE BAMBEY

### Rapport de présentation

Né à Saint-Louis le 10 janvier 1910 et décédé à Paris le 2 mai 1980, Alioune DIOP aura été un acteur incontournable du mouvement d'émancipation de peuples noirs et un promoteur infatigable des cultures africaines.

Après des études primaires à Dagana et secondaires au Lycée Faidherbe de Saint-Louis, études couronnées en 1931 par un baccalauréat classique (latin et grec), Alioune DIOP s'inscrit à l'Université d'Alger pour y poursuivre des études classiques et continuera sa formation à Paris où il obtient une licence en lettres et un diplôme d'Etudes supérieures (DES).

A la fin de sa formation, il sert en France où il sera tour à tour professeur au Prytanée militaire de la Flèche dans la Sarthe, puis au Lycée Louis le Grand et chargé de cours à l'Ecole coloniale avant d'être nommé Chef de cabinet du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

C'est en 1947, alors qu'il est devenu sénateur, qu'il fonde la revue « Présence africaine », revue semestrielle panafricaine ; dans le premier numéro, il écrira : « La revue ne se place sous l'obédience d'aucune idéologie ou politique. Elle veut s'ouvrir à la collaboration de tous les hommes de bonne volonté, susceptibles de nous aider à définir l'originalité africaine et de hâter son insertion dans le monde moderne ».

Dès sa parution, Présence africaine qui milite en faveur d'une culture africaine indépendante, rencontre un grand succès et, en 1949, Alioune DIOP crée la maison d'édition du même nom dont le premier titre publié sera l'ouvrage du missionnaire belge Placide Tempels intitulé : « La philosophie bantoue ».

En 1956, Alioune DIOP et son équipe de Présence africaine organisent dans le grand amphithéâtre Descartes de la Sorbonne le premier « Congrès des écrivains et artistes noirs »

que l'on appellera le « Bandung culturel », en référence à la conférence tenue en avril 1955 en Indonésie. « La Société africaine de culture » (SAC), naîtra de cette rencontre.

En 1966, en collaboration avec le Président Léopold Sédar Senghor, Alioune Diop organise le premier « Festival des Arts nègres » dont la troisième édition vient de se dérouler, en décembre 2010, sous l'égide du Président Abdoulaye Wade.

En 1982, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) crée, en reconnaissance de son héritage culturel, le Prix Alioune Diop de l'Edition francophone.

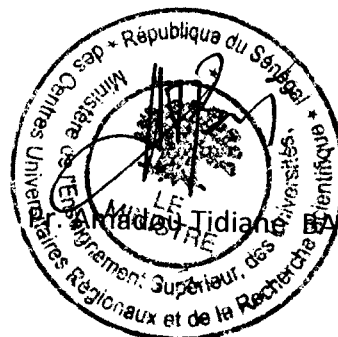
Le rayonnement de ce grand penseur et humaniste est autant incontestable que discret et c'est pourquoi l'on a pu dire qu'il a plus cherché à faire penser et parler les autres qu'à imposer son discours.

C'est donc en hommage à ce brillant universitaire sénégalais que le Chef de l'Etat a proposé que l'Université de Bambey porte son nom ; cette proposition a été unanimement acceptée par l'Assemblée de l'Université en sa séance du 15 juin 2011.

Telle est, Monsieur le Président de la République, l'économie du présent projet de décret soumis à votre signature.

Fait à Dakar, le 01 AOUT 2011

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, des Universités, des  
Centres universitaires régionaux et de la Recherche scientifique



Décret portant dénomination de l'Université de Bambey

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 2009-451 du 30 avril 2009 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2011-628 du 16 mai 2011 relatif à la composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011-634 du 17 mai 2011 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères, modifié par le décret n°2011-818 du 17 juin 2011

Vu le décret n°2011-443 du 30 mars 2011 portant création, et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement d'une Direction Générale de l'Enseignement Supérieur ;

Vu la décision de l'Assemblée de l'Université de Bambey en sa séance du 15 juin 2011 ;

Sur le rapport du Ministre de l'Enseignement supérieur, des Universités et des Centres universitaires régionaux (CUR), et de la Recherche scientifique ;

**Décrète :**

**Article premier :** L'Université de Bambey est dénommée « Université Alioune DIOP ».

**Article 2 :** Le Ministre de l'Enseignement supérieur, des Universités et des Centres universitaires régionaux, et de la Recherche scientifique, est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Dakar, le 17 août 2011

Par le Président de la République  
Le Premier Ministre

Souleymane Ndéné NDIAYE

Abdoulaye WADE